

LA PRISE EN CHARGE **DES VICTIMES D'ACTES DE TERRORISME**

7 avril 2017 Paris

Olympe de Gouges

PROGRAMME







LE 6 AVRIL 2017

19h00 - 21h00 : RÉCEPTION D'ACCUEIL

Hôtel de Bourvallais - Galerie Peyronnet, Ministère de la Justice, 13 Place Vendôme 75001 Paris

LE 7 AVRIL 2017

Ministère de la Justice, immeuble "Millénaire 3", 35 rue de la gare, 75019 Paris

MATIN: Session plénière 1 -

09h00 - 10h30 : DISCOURS D'ACCUEIL

- Jean-Jacques URVOAS, garde des Sceaux, ministre de la Justice
- Jeroen BLOMSMA, DG migration et affaires intérieures, Commission européenne: présentation de la Directive européenne relative à la lutte contre le terrorisme, en particulier de l'obligation de prévoir un dispositif spécifique d'aide aux victimes de terrorisme

PRÉSENTATIONS

- François MOLINS, Procureur de la République de Paris
- Ambassadeur Patrice PAOLI, directeur du Centre de Crise et de Soutien (CDCS) du ministère des Affaires étrangères et du Développement international : « le CDCS et la Cellule Interministérielle d'Aide aux Victimes »
- Yves BADORC, Chef du Service de l'accès au droit et à la justice et de l'aide aux victimes (SADJAV) « Le dispositif français d'aide aux victimes en matière de terrorisme et son évolution (crise et post crise) »
- Présentation conjointe d'Isabelle SADOWSKI (INAVEM) et Levent ALTAN, (Directeur exécutif de Victim Support Europe) « La spécificité de la prise en charge des victimes de terrorisme par les associations d'aide aux victimes : coordination entre les structures, formation sur les droits exceptionnels, complémentarité entre les réseaux VSE et ENVR »

10h30 - 11h00 : PAUSE CAFÉ

11h00 - 12h15: 1ère partie des groupes de travail

12h15 - 13h30 : DÉJEUNER

13h30 - 14h45 : 2ème partie des groupes de travail

14h45 - 15h00: PAUSE

15h00 - 16h30:

2ème session plénière et clôture -

RESTITUTIONS - SYNTHÈSE DES TRAVAUX DES GROUPES DE TRAVAIL

PERSPECTIVES DU RÉSEAU ENVR

Présentation du projet de poursuite du réseau par un des membres du consortium

DISCOURS DE CLÔTURE

Juliette MEADEL, secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargée de l'Aide aux victimes (à confirmer)

Groupes de travail —

LES SITUATIONS TRANSFRONTALIÈRES DES VICTIMES DE TERRORISME

Animateur : Levent ALTAN, Directeur exécutif de Victim Support Europe

- Exigences de la Directive européenne sur la lutte contre le terrorisme
- Modalités de prise en charge des étrangers victimes dans un autre Etatmembre : difficultés en matière d'information, d'indemnisation, de suivi

L'ANTICIPATION DE LA PRISE EN CHARGE COORDONNÉE DES VICTIMES EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

Animateur : Paloma PEREZ CORTIJO, sous-direction de l'aide aux victimes de terrorisme, ministère de l'Intérieur espagnol et **Thomas LAMIROY,** magistrat, parquet fédéral anti-terroriste de Belgique

- Exigences de la Directive européenne sur la lutte contre le terrorisme
- La nécessité de coordination pluridisciplinaire et interministérielle
- Présentation des bonnes pratiques et des dispositifs existants

LA PRISE EN CHARGE DES MINEURS VICTIMES DANS L'URGENCE

Animateur : Guillaume DENOIX DE SAINT MARC, président de l'Association française des victimes de terrorisme

- Dispositifs d'urgence spécifiques de prise en charge médico-psychologique des victimes mineures
- EVVI mineurs (art. 22-4 et art. 24 de la directive 2012/29 UE) : difficultés et bonnes pratiques
- Programmes de reconstruction pour les victimes mineures